



Projet Aqua'concert

Lettre d'information n°1

Novembre 2006

Chers partenaires techniques, financiers, et collaborateurs,

Je suis heureux de vous transmettre la première lettre d'information du **projet « Aqua'concert »**.

Ce document présente de manière synthétique l'avancement de ce projet, il sera édité au minimum **une fois par trimestre**.

Avant toute chose je rappelle ci-dessous en quelques points très synthétiques les tenants et aboutissants du projet.

Notre ambition est de faire de notre exploitation un site « pilote », « référence » en matière de qualité, de sécurité pour nos personnels et apprenants et de respect de l'environnement.

Cette démarche vise à satisfaire les nouvelles exigences auxquelles sont soumises nos entreprises locales (pression des consommateurs, voisins, autres utilisateurs du littoral, collectivités, administrations...).

Nos objectifs sont les suivants :

- 1°) Satisfaire les réglementations auxquelles sont sujettes les entreprises aquacoles (haccp, document unique, élimination des déchets...),
- 2°) Mettre en place la norme ISO 14001 (environnement) et obtenir la certification,
- 3°) Elaborer un « Système de Management Intégré » (SMI) permettant de mettre en musique l'ensemble de ces exigences au sein d'une gestion cohérente, optimisée, en évitant les paperasses inutiles...
- 4°) Mettre en place des améliorations concrètes sur le plan technique (tri des déchets, sécurisation, hygiène...), mais aussi sur la gestion des coûts de production, de l'organisation et du management,
- 5°) Diffuser par une communication appropriée les conclusions de notre projet sur le plan technique, économique, commercial... auprès des professionnels, institutions et personnes intéressées.
- 6°) Intégrer chaque niveau de formation dans la construction du projet.

Bonne lecture à tous,

Le chef de projet
Laurent Lescoulié

Voici les principaux événements survenus depuis le lancement du projet :

Sur le plan des réalisations concrètes :

La première étape du Système de management environnemental (ISO 14001), l'analyse environnementale, a été réalisée au niveau du secteur ostréicole par ENITA Bordeaux¹.

Les conclusions sont claires : nous devons **modifier nos pratiques** concernant la gestion des déchets, les consommations d'énergies et d'eau, les nuisances sonores...

Pour cela un **plan d'action** a été établi et certaines améliorations sont réalisées, en cours de réalisation ou à l'étude :

- Installation d'un variateur de fréquence afin de régler le régime moteur d'un des supprimeurs par rapport à nos besoins **stricts** (diminution de la consommation d'électricité, des nuisances sonores et augmentation de la durée de vie de l'appareil...)



- Construction de « boxes » pour la manutention des poches d'huîtres à partir de tables ostréicoles usagées...



- Mise en place du **tri des déchets** : Construction d'une plateforme qui permettra de trier, centraliser et éliminer les déchets de l'exploitation et des ateliers du lycée (Bac pro Aquaculture 1^{ère} et 2^{ème} années),



NB : Le bilan technico-économique de ces améliorations est en cours de réalisation.

➤ Lancement d'une étude pour la **récupération des eaux de pluie** par un étudiant de notre licence professionnelle « Aquaculture et gestion durable de son environnement »,

➤ Lancement de la mise en place **d'HACCP.**, du **document unique** et de **l'analyse environnementale de la pisciculture** sur l'exploitation du lycée par 3 étudiants de la licence.

De ces travaux ressortiront des préconisations pour améliorer notre entreprise sur le plan de l'hygiène, de la sécurité

Sur le plan administratif :

L'élaboration du SMI sera effectuée par 2 étudiants de l'IRIAF² dans le cadre de 2 projets tuteurés et d'un stage de fin d'étude de 6 mois qui s'échelonneront sur les 2 prochaines années scolaires.

Afin d'officialiser et de formaliser ce partenariat une convention a été établie avec l'université de Poitiers (IRIAF).

Sur le plan financier :

Le budget prévisionnel a été établi et présenté à l'ADEME et au Conseil Régional le lundi 13 novembre (Il sera présenté plus précisément dans la prochaine lettre d'information).

Ces deux partenaires se sont engagés à financer à eux deux, 50% de la mise en place du SMI, 50% des frais de communication et de formation. Le dossier est en cours de finalisation.

Des dossiers sont en cours de montage auprès de différentes fondations : fondation Xavier Bernard, Fondation de France, Fondation Nicolas Hulot...

Des subventions seront envisageables au niveau de fonds européens (FEADER³ ou FEAP⁴) mais le montage des dossiers ne peut pas se faire actuellement compte tenu des restructurations actuelles au niveau de ces fonds européens.

Les réalisations concrètes feront l'objet de subventions par le service lycée de la région. A ce titre, un dossier a été déposé pour la mise en place du tri des déchets sur l'ensemble de l'établissement. La réponse du Conseil Régional arrivera prochainement (mais aurait on eu quelques échos positifs ?? à suivre...).

Florence Picot, nouvelle enseignante en économie au lycée de la Mer s'implique dans le montage de ces dossiers. Elle apporte ainsi sa capacité d'analyse et son regard d'« économiste » sur la mise en place du projet.

Si cette « co-construction » se poursuit, le projet n'en sera que mieux porté, avec une capacité de travail et d'analyse renforcée... Affaire aussi à suivre...

Sur le plan du développement local :

Certaines actions induites par le projet au niveau de l'exploitation pourront faire l'objet d'une **diffusion vers le lycée** pour des actions concrètes (tri des déchets, économies d'énergies, récupération d'eau de pluie, produits d'entretiens « éco labellisés »...).

Notre démarche fait des petits :

La mise en place du tri des déchets initialement prévue sur l'exploitation « seulement » se développe finalement sur l'ensemble de l'établissement (lycée, cfppa, cuisines ateliers...).

En effet, deux étudiants de la licence mènent actuellement l'analyse environnementale de l'écloserie de l'Ifremer. Le rapport d'analyse sera terminé fin janvier.

Le Creaa⁵ est aussi intéressé mais ce même travail sera réalisé plus tard dans leur structure.

Des étudiants de l'ENITA de Bordeaux sont venus en visite sur notre exploitation pour une présentation approfondie du projet.

Sur le plan de la validation professionnelle, pédagogique et scientifique :

Le comité de pilotage maintenant constitué de partenaires professionnels, administratifs, techniques, financiers, scientifiques etc... s'est déjà réuni à deux reprises pour le cadrage du projet (mars et juillet 2006, prochaine réunion le jeudi 30 novembre 2006).

Les organismes représentés sont les suivants :

Ifremer, Creaa, Université Poitiers (Iria¹), Ademe, Conseil Régional, Draf⁶, Cuma⁷ du Coureau, SRC⁸, Affaires Maritimes, Chambre d'agriculture.

Ce comité sera prochainement complété par d'autres professionnels, à la demande de la SRC.

Un premier bilan :

N'ayons pas peur des mots : le projet a le vent en poupe. Les réalisations concrètes apparaissent, les partenariats se renforcent et s'officialisent, les soutiens financiers se mettent en place, les applications pédagogiques sont nombreuses et notre démarche commence à être diffusée vers nos partenaires...

Néanmoins, quelques améliorations sont à apporter dans la conduite du projet :

- une communication interne et externe qui doit s'intensifier afin de mieux valoriser nos actions, et mieux faire adhérer les collaborateurs (personnel et enseignant),
- une meilleure diffusion de la démarche vers les professionnels (la licence professionnelle semble être un bon « tremplin »)
- un début de d'apport de données technico-économiques concrètes...

La difficulté de ce projet est claire : maintenir notre dynamique, sans pour autant « s'isoler » dans notre démarche en poursuivant de renforcer la communication, les partenariats et la diffusion de notre expérience.

1 Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles

2 Institut des risques industriels assurantiels et financiers

3 Fond européen agricole pour le développement rural

4 Fond européen pour la pêche et l'aquaculture

5 Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole

6 Direction générale de l'Agriculture

7 Coopérative d'utilisation du matériel agricole

8 Section régionale conchylicole